



Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de travail 3 (Manche)

Mercredi 4 juillet 2012

16h00-18h00

DUBLIN CASTLE

Président: Daniel Lefèvre

Rapporteur: Jim Portus

1. Accueil

Le président a accueilli les membres, les observateurs et les invités à Dublin pour le groupe de travail 3 du CCREOS. La liste des participants figure en annexe.

- Excuses: Les excuses de Cécile Fouquet (EBCD) ont été notées.
- Adoption de l'ordre du jour: L'ordre du jour a été approuvé sans modifications.
- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (Paris 28 février 2012):
Le procès-verbal de la réunion a circulé parmi tous les membres du GT3 avant la réunion et a été adopté sans modifications.

2. Examen du plan de reconstitution du cabillaud et de ses effets sur la zone CIEM VIId - Rapport du groupe de discussion pour le cabillaud:

Caroline Gamblin a informé la réunion que suite à l'atelier de la CE en mars, les CCR concernés ont soumis des propositions d'amendements au plan de gestion du cabillaud; nous attendons désormais les recommandations du CSTEP fin juillet et une proposition de règlement sera émise afin d'être traitée via une procédure de codécision.

GT experts CSTEP juin – Analyse des zones concernées par un plan de gestion de la pêche mixte. Des questions se posent à propos de VIId. Est-elle ou non considérée comme une zone reliée à la mer du Nord, à la mer Celtique ou indépendante. Le rapport sera publié en juillet pour la séance plénière.

Richard Brouzes a mentionné des difficultés eu égard aux mesures techniques de conservation et suggéré une augmentation de 80 à 100 mm au lieu d'une limitation des jours en mer. Ceci figurait déjà dans la proposition de mesures provisoires dans le document.

Barrie Deas a évoqué certaines incertitudes eu égard au régime d'effort du cabillaud– réunion du 13 Juillet; des incertitudes eu égard aux TAC – la recommandation du CIEM suggère une réduction de 20%. La zone VIId sera touchée par les discussions UE-Norvège; des incertitudes eu égard aux plans de gestion– doivent être soumis à la codécision, tout ceci pose de grosses difficultés à l'industrie.

ACTION: Barrie et Caroline vont soumettre un courrier visant à refléter les incertitudes qui entourent le cabillaud en VIId.

Réunion du Groupe de travail 3 du CCREOS
Manche (VIId)
Dublin Castle, 4 juillet 2012
1 de 8



3. Mise à jour sur le PGLT pour la sole de Manche occidentale VIIe:

Joel Vigneau (coprésident du groupe de travail pour l'écorégion de la mer Celtique du CIEM) a informé les membres que la sole VIIe fait l'objet d'un benchmark en 2012 pour la deuxième fois; une évaluation a confirmé la stabilité du stock; il est désormais robuste selon la recommandation; la biomasse se situe dans le niveau de référence; diminution de l'effort de pêche en VIId, particulièrement de la part des flottilles anglaises; stock en assez bonne condition.

Jim Portus a exprimé sa reconnaissance au nom de l'industrie de pouvoir participer aux réunions du CIEM et du CSTEP via le CCREOS; utile pour contribuer aux connaissances d'un point de vue anecdotique; rapport désormais très précis des observations de l'industrie; la sole commune pêchée au niveau RMD (si possible même en dessous); le commissaire Damanaki a cité plusieurs fois le bon travail effectué par la flottille anglaise en relation à ce stock. Augmentation du TAC anticipée.

En termes d'insuffisances de données, ce stock était considéré être un stock dont les données sont insuffisantes; mais il peut être retiré de la liste des insuffisances de données car il a fait l'objet d'une évaluation complète.

Des discussions ont suivi sur le plan de gestion pluriannuel à long terme (PGPA).

Il est noté dans le document du GT et les recommandations du CIEM que certains changements ont eu lieu dans l'industrie de la pêche en matière de technologie des engins et d'emplacement des zones de pêche pour capturer cette espèce de façon plus sélective. Personne ne suggère d'abandonner le plan. Par définition, il passe de la reconstitution à la gestion, pour atteindre un niveau d'exploitation RMD et le maintenir; l'industrie anticipe la continuation du plan. La commission a exprimé son accord et suggéré que les changements soient étudiés dans le cadre de l'examen du régime d'effort.

En ce qui concerne la plie de VIIe, il a eu d'autres bonnes nouvelles. Il y a eu 2 classes d'âge solides consécutives qui ont indiqué une amélioration de l'état du stock. Ceci est attribué de manière anecdotique à la réussite du PGPA de la Sole7e.

4. Coquille Saint-Jacques : Régime d'effort dans les eaux occidentales

Le président a brièvement présenté la situation.

Un certain nombre de réunions ad hoc a eu lieu. La coquille Saint-Jacques de la Manche est la première espèce de l'UE pour la valeur et le tonnage débarqués. L'industrie française demande l'harmonisation de leur saison sur plusieurs années. Le Royaume-Uni a désormais un manque de kw-jours dans le cadre du régime d'effort des eaux occidentales (EO). La réunion précédente du GT3 du CCREOS en Février a convenu que des réunions bilatérales séparées de l'industrie auraient lieu à Londres. La réunion du 29 mars a étudié la fermeture saisonnière de 7d et a présenté d'autres idées françaises en échange d'un transfert du surplus d'effort de la France.



Il y a été proposé que l'industrie britannique se retire de VIId pour coïncider avec la saison française, en échange d'un transfert de l'effort des EO au Royaume-Uni. La quantité de l'échange sera négociée sur la base d'un retrait stratégique afin que les deux côtés puissent atteindre leurs objectifs.

Cependant, la fermeture saisonnière française s'applique à l'ensemble du littoral français, pas seulement en VIId. Une contre-proposition de la France proposait la fermeture complète de la Manche (VIId et VIle) si l'effort devait être transféré au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a jugé cela inacceptable, car tout besoin actuel d'effort supplémentaire changerait. L'industrie britannique devrait migrer en dehors du régime des EO – c.-à-d. en mer du Nord et à l'ouest de l'Ecosse.

Un échange d'effort intéresse toujours l'industrie britannique qui propose toujours de retirer l'activité en VIId pendant la fermeture saisonnière comme la France l'avait demandé au départ. Un échange pourrait toujours être négocié pour 2012.

Les professionnels français de la pêche ont reçu le message clair du Royaume-Uni mais ils ont contre-proposé la fermeture de VIId, l'interdiction des bateaux britanniques dans la Baie de Seine et les eaux françaises de VIle. Les eaux britanniques au nord de la zone VIle demeurerait ouvertes. Ils souhaitent s'assurer qu'il n'y ait pas d'augmentation de l'effort de pêche pour compenser la fermeture saisonnière.

John Hermse a expliqué son mandat de l'industrie pour négocier la fermeture saisonnière. La proposition est toujours sur la table et il souhaiterait en discuter plus en détail avec les Français. Cependant, si nous devons encore négocier, il est important de se rappeler que d'autres organisations non CCR doivent être consultées. Nous devons nous efforcer d'être bénéfique au secteur de la coquille Saint-Jacques français et britannique en matière de marketing et de conservation. Cependant, la fermeture de la zone française 7e ne fait l'objet d'aucune étude pour le moment.

Il a expliqué que le Royaume-Uni a encouragé la diversification en dehors des espèces TAC. Il y a un équilibre; chaque état membre bénéficie de chaque augmentation de TAC qui ne résulte pas des changements de flottilles par les états membres.

Les Français demandent un plan de gestion écrit avec des mesures de gestion communes pour la pêche de la coquille Saint-Jacques avant de convenir d'un transfert de l'effort de pêche. Des préoccupations ont été exprimées eu égard à la taille considérable que représente 1 million kw-jours. Cela pourrait être justifié mais en contrepartie les Britanniques devraient arrêter de pêcher en Manche orientale pendant la fermeture saisonnière.

ACTION: Le GT3 a convenu qu'une autre réunion de l'industrie afin de négocier un accord aura lieu avant la fin de l'année. L'ordre du jour sera ouvert et les participants seront uniquement les professionnels concernés par cette pêcherie. Cette réunion sera indépendante du CCREOS.



5. Insuffisances de données pour l'évaluation des stocks

Jim Portus, coordinateur de données pour la sole 7^e, a suggéré que ce stock soit retiré de la liste des stocks dont les données sont insuffisantes. Joel Vigneau a convenu que l'insuffisance de données a été comblée. Il a suggéré que 7d a besoin d'une série chronologique plus longue.

Richard Brouzes a exprimé certaines préoccupations eu égard à l'insuffisance de données pour l'évaluation du colin. Joel Vigneau a suggéré la nomination d'un expert attiré pour ce stock afin de faciliter la procédure de collecte des données.

6. Espèces non soumis à quota : propositions de mesures de gestion

Joel Vigneau a précisé qu'un certain nombre d'espèces font l'objet d'une étude en ce qui concerne les TAC. Le groupe de travail du CIEM sur l'évaluation de nouvelles espèces (WGNEW) va fournir un benchmark pour chaque suggestion. Le bar est à l'étude en ce moment. La commission a expliqué son intention de progresser avec le bar avant décembre. Comme identifié dans l'avis du CIEM, il y a un certain nombre de lacunes de la connaissance pour cet stock, il est trop tôt pour un réglage définitif des zones et toute clé de répartition devra être discutée et convenue par les Etats membres. L'intérêt sur l'activité de la pêche récréative doit être également exploré en détail.

Les commentaires de l'assemblée ont suggéré le manque d'intérêt pour de nouveaux TAC alors que certains TAC actuels demeurent insuffisants en matière de données. L'analyse et l'évaluation par stock ont causé des problèmes dans le passé. La fixation de nouveaux TAC ne doit pas être une priorité avant la réforme de la PCP et avant que les insuffisances de données n'aient été réglées pour tous les autres stocks dont les données sont insuffisantes. Il est important de prévoir les conséquences involontaires telles que le déplacement et l'augmentation des rejets.

7. Mise à jour sur la procédure des aires marines protégées en Manche - eaux britanniques :

Le gouvernement britannique est au premier rang de l'aménagement marin. Les Français sont en contact avec le JNCC. Les dispositions et les données en matière d'aménagement n'ont pas encore été suggérées aux plans internationaux des aires marines protégées (AMP).

8. Résumé par le président des actions et propositions à soumettre au comité exécutif:

- Examen du plan de gestion du cabillaud pour la Manche orientale: Barrie et Caroline vont rédiger un courrier.
- Sole de Manche occidentale : Aucune action requise.
- Régime d'effort pour la coquille Saint-Jacques: Une réunion ad hoc entre l'industrie britannique et française aura lieu à Paris et sera organisée par Daniel Lefèvre.



Mettre en place des idées de gestion de la coquille Saint-Jacques pour un futur groupe de travail. Cette réunion sera indépendante du CCREOS.

- Insuffisances de données: Retirer la sole 7e de la liste. Etudier la nomination d'un expert pour le colin de zone 7.
- ZMP dans les eaux britanniques: Rapporter tout progrès effectué aux futures réunions.
- Espèces sans quota: Etudier la consultation du bar et répondre en temps voulu.

Remarques de conclusion

Le président du GT3, Daniel Lefèvre, a remercié tous les membres et observateurs de leur présence à la réunion et les traducteurs pour leur excellent travail.

La réunion s'est terminée à 18h05



ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

<u>MEMBRES</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Daniel	Lefèvre	CNPMEM Basse Normandie – Président GT3
Jim	Portus	South West Fish Producers’ Organisation – Vice-président et Rapporteur GT3
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen’s Federation
Iwan	Ball	World Wildlife Fund (EOF)
Richard	Brouzes	Copeport Marée OPBN
René-Pierre	Chever	CDPMEM Finistère
Luc	Corbisier	SDVO
Deborah	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Alliance
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations (NFFO)
Paul	Francoise	Fédération Française des Syndicats Professionnels Maritimes (FFSPM)
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Raphael	Grollemund	FROM Nord
André	Gueguen	OPOB
Béatrice	Harmel	CRPBN
John	Hermse	Association Coquille Saint-Jacques
Olivier	Le Nezet	CRPMEM Bretagne
Jacques	Pichon	FROM Bretagne



MEMBRES (suite)		
Prénom	Nom	Organisation
Luc	Ramet	CRPMEM Nord/Pas de Calais/Picardie (remplace Déphine Roncin)
Dominique	Thomas	Coopératives Maritimes Etaploises & Armement Coopératif Artisanal du Nord
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers Organisation

OBSERVATEURS		
Prénom	Nom	Organisation
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Alan	Coghill	SFF-Orkney Fisheries Association
Helen	Dobby	ICES / Marine Lab
Marc	Ghiglia	President GA CCREOS / UAPF
Roy	Griffin	DG MARE – Commission européenne
Jonathan	Lemeunier	DPMA - Ministère Agriculture de France
William	Stewart	European Fisheries Control Agency
Joel	Vigneau	CIEM / IFREMER



SECRETARIAT du CCREOS		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif – Politique et Information
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif – Administration Finances